

7b, rue Saint-Maurice  
Case postale 971  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 73 00  
f +41 32 420 73 01  
a16@jura.ch

Courrendlin, le 8 avril 2013

**A16 – Section 8 – Tunnel de Choindez**  
**Manifestation du percement - Lundi 8 avril 2013**

**Allocution de M. le Ministre Philippe Receveur**  
Chef du Département de l'Environnement et de l'Équipement

*Seule la version parlée fait foi*

Messieurs les représentants de l'Office fédéral des routes,  
Madame le vice-maire et messieurs les représentants du conseil communal de Courrendlin,  
Mesdames et Messieurs les représentants des mandataires et de la direction des travaux,  
Monsieur le directeur du chantier,  
Mesdames et Messieurs les représentants du consortium d'entreprises GTC,  
Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises partenaires,  
Mesdames et Messieurs les représentants du Service des ponts et chaussées,  
Mesdames et Messieurs les représentants des médias,  
Mesdames et surtout Messieurs les ouvriers,  
Mesdames et Messieurs,

Voilà, c'est fait: le tunnel est percé !! Bravo à toutes et à tous: vous êtes parvenus à cette étape symbolique de la construction du tunnel de Choindez dans les délais et sans ennui majeur. Bravo et merci.

Dans la construction de chaque tunnel, le percement constitue une étape clé, voire même l'étape majeure des travaux. En effet, à partir d'aujourd'hui, nous pouvons dire que le 100% de la géologie de l'anticlinal de Vellerat dans l'axe du tunnel nous est connue. Un défi de taille vient d'être relevé. Nous sommes bien d'accords pour dire que la réalisation du tunnel n'est pas encore achevée: il faut terminer l'excavation et le soutènement, puis réaliser les bétonnages, les aménagements intérieurs. Il faudra ensuite exécuter les travaux de second-œuvre, les finitions, puis enfin équiper ce tunnel des nombreuses installations techniques qui permettront d'en assurer l'exploitation et la sécurité à partir de son ouverture au trafic, à fin 2016. Il y a encore du pain sur la planche, si je puis dire. Je ne peux que vous encourager à poursuivre sur la lancée qui a permis de procéder au percement aujourd'hui.

Le percement d'aujourd'hui est un symbole majeur dans la réalisation de l'A16: grâce à votre travail, chers mineurs, nous connaissons aujourd'hui non seulement toute la géologie du tunnel, mais c'est toute la géologie de l'A16 dans le canton du Jura qui est explorée et qui pourra être maîtrisée. Un sacré pas en avant. On peut aller jusqu'à dire que le percement que nous venons de vivre ensemble ce matin est un aboutissement dans la construction de la Transjurane.

L'événement du jour renforce la fonction de trait d'union de la région jurassienne que représente l'A16. Trait d'union avec le Jura bernois, Bienne et la Suisse notamment, sans toutefois oublier le lien au nord avec la France, l'Europe. Il nous rapproche un peu plus du jour où l'A16 déploiera pleinement ses effets positifs sur le développement économique, social et culturel de la communauté jurassienne, en renforçant l'accessibilité et l'attractivité de toute notre région.

Le percement du tunnel de Choindez nous rapproche également du jour où les nuisances générées par le trafic diminueront considérablement dans le village de Courrendlin. La population de la localité pourra alors bénéficier d'un cadre de vie nettement plus agréable, en particulier les enfants sur le chemin de l'école. Rappelons que des mesures particulières ont été prises dans le cadre du présent chantier pour limiter au maximum le trafic dans le village. D'après mes informations, ces mesures sont suivies à la lettre et déploient leurs effets positifs. Il est clair que dans le voisinage immédiat du chantier, certaines nuisances subsistent pour l'instant. Le consortium d'entreprises fait son possible pour limiter les désagréments engendrés par l'activité d'un si grand chantier, et je remercie ses responsables. Mais certaines gênes sont inévitables: je demande encore un peu de patience aux habitants concernés. A la mi-2015, les travaux de gros-œuvre devraient être terminés; les inconvénients liés au bruit et à la poussière devraient cesser à ce moment-là. Et dans tous les cas, sachez que le Maître d'ouvrage, à savoir le canton, se tient à la disposition de chacun pour entendre les remarques et trouver des solutions d'amélioration lorsqu'elles existent. C'est aussi cela le rôle du Maître d'ouvrage.

Pour atteindre l'objectif d'une mise en service à fin 2016, nous devons pouvoir compter sur une étroite collaboration entre tous les partenaires engagés sur ce grand chantier. Je suis conscient du fait que les enjeux sont importants et que les intérêts peuvent diverger d'un partenaire à l'autre. Mais nous ne devons pas perdre de vue l'intérêt général de toute la population qui compte sur nous pour réaliser dans les meilleurs délais et avec les ressources disponibles une autoroute de qualité.

Pour conclure, je tiens à féliciter et à remercier les partenaires du Maître d'ouvrage pour l'immense travail déjà accompli ici:

-merci aux autorités et à la population de Courrendlin pour leur patience et pour les excellentes relations qui prévalent avec mes services;

-merci au consortium d'ingénieurs et à la direction locale des travaux pour la gestion et le suivi du chantier;

-merci au consortium d'entreprises pour la qualité du travail effectué à ce jour; merci également à GTC pour l'invitation à cette manifestation;

-merci aux collaborateurs du Service des ponts et chaussées qui assurent le pilotage de ce grand chantier en assumant la direction générale des travaux, et aux collaborateurs de l'OFROU pour leur appui;

-enfin, et surtout, merci aux ouvriers qui tous les jours et indépendamment des conditions météo, sont au front, dans le tunnel ou dans la tranchée couverte, et qui s'investissent avec courage et compétence pour la bonne réalisation du dernier ouvrage majeur de la Transjurane dans le canton du Jura.

Sincèrement, merci à tous.

Profitez bien de cette journée de fête et du repos bien mérité qui vous est accordé.

Philippe Receveur

Ministre, chef du Département de l'Environnement et de l'équipement